



**HAL**  
open science

# Le “ panthéon ” des grands hommes réunionnais et le processus d’acculturation nationale dans l’enseignement local durant la période coloniale

Pierre-Éric Fageol

► **To cite this version:**

Pierre-Éric Fageol. Le “ panthéon ” des grands hommes réunionnais et le processus d’acculturation nationale dans l’enseignement local durant la période coloniale. *Revue historique de l’océan Indien*, 2016, *Elites dans les pays de l’Indianocéanie (XVIIIe-XXe siècles)*, 13, pp.289-301. hal-03271034

**HAL Id: hal-03271034**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03271034>**

Submitted on 25 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le « panthéon » des grands hommes réunionnais et le processus d'acculturation nationale dans l'enseignement local durant la période coloniale

Pierre-Éric Fageol  
ICARE-EA 7389  
Université de La Réunion

La thématique des grands hommes renvoie aujourd'hui à de nouvelles réflexions épistémologiques<sup>659</sup> autour de l'analyse du « roman national »<sup>660</sup>. En effet, il y a une sorte de redécouverte sans complexe des personnalités de notre passé considérées comme hors du commun et une revendication de leur force mémorielle à des fins éducatives. Cette tendance reflète en partie une nouvelle culture du passé qui est victime d'une « hyper-absence » dans le contexte de son « omniprésence »<sup>661</sup> pour reprendre les termes de Pierre Nora. Le temps passé de l'histoire est donc partout mais sa nature a changé. L'histoire est omniprésente, mais c'est une histoire individualisée, sur mesure, émotionnelle, affective, parfois moralisatrice, où s'engouffrent les jugements et les passions du moment. Dans ce domaine, les figures de proue favorisent ce type d'approche. La dimension émotionnelle, affective, et il faut bien l'avouer moralisante, s'incarne ainsi dans l'étude de la vie des grands hommes. La dimension pédagogique n'est pourtant pas absente puisqu'il s'agit « d'encapsuler »<sup>662</sup> un phénomène, une période, un événement dans un individu jugé représentatif ou digne d'être placé sur le devant de la scène.

Cet intérêt actuel pour les grands hommes nous permet de revisiter les prémices de son élaboration à La Réunion au cours de la Troisième République. Le contexte colonial permet d'en décentrer la focale. Cette gageure semble d'autant plus prometteuse qu'elle permet, par le biais d'une analyse dépassant le cadre métropolitain, de « dénationaliser le national »<sup>663</sup> afin de mieux l'historiciser dans les multiples contextes de son expression et de percevoir en retour l'influence des contextes *a priori* extranationaux sur le national. De la sorte, en proposant une analyse décentrée par rapport au contexte métropolitain, il s'agit de mettre en évidence une représentation qui

---

<sup>659</sup> Christian Amalvi, *Les Héros de l'histoire de France*. Toulouse : Privat, 2011 ; Jean-François Chanet, « La fabrique des héros, pédagogie républicaine et culte des grands hommes de Sedan à Vichy ». *XX<sup>ème</sup> siècle*, n° 65, janvier-mars 2000.

<sup>660</sup> Laurence de Cock et Emmanuelle Picard, *La Fabrique scolaire de l'histoire. Illusions et désillusions du roman national*. Marseille : Agone, 2009.

<sup>661</sup> Pierre Nora, « Difficile enseignement de l'histoire ». *Le débat*, Gallimard, n° 175 : mai-août 2013, p. 5.

<sup>662</sup> Yvan Jablonka, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*. Paris : Le Seuil, 2014.

<sup>663</sup> Selon les propos d'Anne-Marie Thiesse au colloque sur l'Histoire culturelle du contemporain à Cerisy La Salle en 2004, Cf. Pascale Goetschel et Emmanuelle Loyer, « Histoire culturelle du contemporain », *Actes du colloque de Cerisy*. Paris : Nouveau monde Éditions, 2005.

ne tient pas compte de certaines perceptions qui peuvent paraître communes sur le national. Ce prisme singulier renvoie aux principes de « transactions hégémoniques impériales »<sup>664</sup> où les sociétés coloniales font entendre leurs voix et peuvent reprendre à leur compte, tout en les transformant, les idéaux défendus par la métropole. De la sorte, par le biais de l'analyse d'un panthéon réunionnais, nous pouvons émettre l'hypothèse d'un processus de co-construction de l'identité nationale<sup>665</sup> qui abandonnerait l'idée d'une simple imitation<sup>666</sup> d'un modèle imposé dans les colonies par la métropole. En s'appuyant sur l'analyse de manuels d'histoire locale à La Réunion durant la période coloniale, notre propos est ainsi de mettre en évidence la porosité de certains supports pédagogiques à l'air du temps sur la question du « panthéon civique » des grands hommes réunionnais. De l'*Histoire abrégée de l'île Bourbon* (1883)<sup>667</sup> au manuel pour le primaire de Maxime Planté (1954)<sup>668</sup> en passant par celui de Paul Hermann (1909)<sup>669</sup>, la logique reprend en partie une symbolique éprouvée au niveau national tout en se distinguant par certains aspects.

## 1. Pérennité des grands hommes

S'adressant au début des années 1920 aux élèves du lycée de Saint-Denis, Raphaël Barquissau rappelle que « de toutes les disciplines, utiles à des titres divers, qui forment l'esprit des jeunes gens à l'âge où les vocations s'affirment, je n'en sais pas de plus éducative que le culte des grands hommes, que l'étude critique de leurs traditions de race et de terroir, quand ils y apportent, avec un instinctif amour, un intense désir de vérité et de perfectionnement »<sup>670</sup>. En utilisant le terme de « culte », l'auteur témoigne d'un transfert de sacralité du religieux vers le politique. Ce culte implique l'adoption de certains rituels et surtout la définition d'un dogme – ici laïque – afin d'élaborer un panthéon cohérent. Depuis les travaux de Maurice

<sup>664</sup> Cf. Jean-François Bayart et Romain Bertrand, « De quel "legs colonial" parle-t-on ? ». *Esprit*, décembre 2006, p. 134-160.

<sup>665</sup> Cette réflexion a été initiée par l'historiographie anglo-saxonne depuis quelques années afin de mieux appréhender notamment l'expression de la *Britishness* au sein de l'empire britannique. Cf. Andrew Thompson, *The Empire Strikes Back? The impact of imperialism on Britain from the mid-nineteen century*. Harlow, London, New-York : Pearson Longman, 2005, 392 p.

<sup>666</sup> Selon Emmanuelle Saada, la notion d'imitation a été au cœur du projet colonial de la Troisième République et a suscité de nombreux débats au sein de l'administration coloniale pour dissocier les politiques d'association ou d'assimilation. Cf. « Entre "assimilation" et "décivilisation" : l'imitation et le projet colonial républicain ». *Terrain*, 2005/1 (n° 44), p. 19-38.

<sup>667</sup> Cinget, *Histoire abrégée de l'île Bourbon ou de la Réunion depuis sa découverte jusqu'en 1880*. Saint-Denis : Lahuppe, 1883, 232 p.

<sup>668</sup> Maxime Planté, *Géographie de La Réunion à l'usage des Écoles primaires*. Paris : Fernand Nathan, 1954, 30 p.

<sup>669</sup> Paul Hermann, *Histoire et Géographie de l'île de la Réunion cours moyen*. Paris : Ch. Delagrave, 1909, 59 p.

<sup>670</sup> Raphaël Barquissau, *Une Colonie colonisatrice : trois études sur l'œuvre de la Réunion*, Saint-Denis : Impr. R. Drouhet, 1922, p. 15-16.

Agulhon, les historiens ont coutume de reprendre à leur compte ses conclusions sur la sécularisation des sociétés et les ambitions civico-patriotiques qui se cachent derrière l'édification d'objets mémoriels. Pour reprendre ses termes : « Dès lors qu'émergent des conceptions du monde distinctes de la tradition monarchico-religieuse, et que l'on souhaite les diffuser, il faut bien accorder le statut de "grand homme" aux "saints laïques", aux combattants des luttes libérales ou aux "bienfaiteurs de l'humanité" »<sup>671</sup>.

Cette analyse vaut également pour La Réunion, même s'il convient d'y apporter des nuances en raison des conditions spécifiques de sa situation coloniale. Les paramètres permettant la constitution de ce panthéon ne diffèrent guère de ceux de la métropole et prennent en compte non seulement la renommée des personnages consacrés, mais également les services qu'ils ont pu rendre à la communauté. Le choix des grands hommes permet ainsi d'établir un lien avec le passé et de proposer une filiation identitaire tangible. Conçue autour de la reconnaissance d'un passé commun et d'une culture partagée, la réification du national en milieu colonial passe nécessairement par l'élection de certains membres des communautés concernées au statut de représentants emblématiques de la nation française. En ce sens, l'appropriation de certaines valeurs spécifiques au nationalisme suppose la définition, même imaginaire<sup>672</sup>, d'une élite coloniale. Les récits élaborés sur la colonisation prennent en compte cette vision élitiste définissant peu à peu les contours du colon idéal, souche originelle et héritière de la vraie France.

Construite autour d'un panthéon des grands hommes coloniaux, l'histoire scolaire ne sert donc pas tant à décrypter le passé qu'à donner du sens au présent pour l'action menée par les élites créoles. C'est pourquoi, au-delà d'une réflexion identitaire, le sentiment d'appartenance nationale peut également être considéré comme un prétexte de domination sociale et un moyen d'assouvir les velléités impérialistes de certaines franges de la société coloniale. L'étude des hommes célèbres de la petite Patrie permet d'établir une morale civique d'autant plus efficace qu'elle s'inscrit dans un univers mental accessible au plus grand nombre par le biais de la statuaire et des ononymes mais aussi des manuels scolaires. Dans les manuels, si l'expression « grands hommes » est la plus communément employée, celle de « héros » transparait parfois. La première s'adresse indistinctement à l'ensemble des « hommes remarquables » tandis que la seconde évoque uniquement des aspects guerriers. Pour reprendre certaines analyses de Christian Amalvi, nous pouvons considérer que le héros se situe dans la fulgurance de l'instant décisif (Juliette Dodu pour les événements de 1870 ou Roland Garros avec la Grande Guerre), le grand homme – quant à lui – souvent d'âge mûr et d'expérience, s'inscrit dans la longue patience des travaux et des jours. Malgré les divisions qui caractérisent la société

---

<sup>671</sup> Maurice Agulhon, « Nouveaux propos sur les statues de "grands hommes" au XIX<sup>ème</sup> siècle », *Romantisme*, 1998, n° 100, p. 11-16.

<sup>672</sup> Benedict Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La découverte, 2002.

réunionnaise en situation coloniale, un consensus semble établi sur le culte des grands hommes. La constitution d'un légendaire réunionnais, peuple de grandes figures héroïques, aurait donc pour vertu d'apaiser les tensions dans société réunionnaise. Cette vision commune du passé crée donc une sorte d'« union sacrée » mémorielle.

Au-delà de ce premier constat, il semble également qu'il existe un panthéon dans le panthéon. Les grands hommes les plus en vue sont avant tout issus du monde littéraire. Citons pêle-mêle Charles Leconte de Lisle, Léon Dierx, Eugène Dayot, Auguste Lacaussade, Evariste de Parny, Antoine de Bertin, Edouard Hervé, Joseph Bédier, Marius et Ary Leblond, Jules Hermann, Raphaël Barquissau, Hippolyte Foucque et Albert Lougnon. Ce sont les principales récurrences observées dans l'analyse du corpus. De prime abord, du poète Leconte de Lisle à l'historien Albert Lougnon, nous sommes confrontés à un siècle de production littéraire et culturelle. Les écrivains sont les plus nombreux mais les spécialistes de la littérature, les journalistes ou les moralistes ne sont pas en reste. Ces personnalités se distinguent par des vertus qui dépassent le seul cadre de leur qualité littéraire. Il s'agit le plus souvent de chantres de la petite patrie, de la colonisation et du nationalisme patriotique. Ils incarnent donc une opinion dominante où l'amour de la petite patrie s'adosse à celui éprouvé pour la grande, dont l'incarnation a pu prendre la forme du colonialisme. Cependant, l'utilisation de ces figures de proue dépasse parfois le cadre de leur action ou de leur discours. Pour ne donner qu'un seul exemple, le patriotisme incarné par la mise en valeur de la langue française peut passer par une vénération des grands écrivains. Le professeur Reuillard, du lycée de Saint-Denis, déclare ainsi, lors de la remise des prix de 1910, que la régénération morale passe nécessairement par l'emploi de « la langue de Pascal et de Molière, de Lamartine et de Leconte de Lisle »<sup>673</sup>. L'amour des belles lettres implique la reconnaissance des vertus de la langue française.

Viennent ensuite les personnalités issues du monde scientifique tels que Joseph Hubert (le botaniste et naturaliste), Lislet Geoffroy (le botaniste, cartographe et géologue)<sup>674</sup>, Edmond Albius<sup>675</sup>, Jacob de Cordemoy<sup>676</sup> et enfin Félix Guyon (chirurgien et fondateur de la chirurgie urologique). Contrairement au panthéon des hommes de lettres, celui des hommes de sciences se caractérise par une plus grande variété de profils et variations

<sup>673</sup> Discours prononcé par M. Reuillard, chargé de cours d'histoire, à la distribution solennelle des prix du lycée Leconte de Lisle, le 26 août 1910, A.D.R., T 405.

<sup>674</sup> Malgré ses origines serviles (sa mère était esclave) sa notoriété n'a jamais été remise en question. Il constitue un des éléments les plus stables du panthéon. Il est vrai que son obtention de la nationalité britannique aurait pu ternir son image cependant, les ouvrages consultés ne l'évoquent que discrètement voire même le plus souvent ne l'évoquent pas du tout.

<sup>675</sup> Connu pour la pollinisation de la vanille à 12 ans alors qu'il était esclave. Même si la paternité de sa découverte a parfois été remise en cause en raison certainement de ses origines serviles, il n'en demeure pas moins le parangon des subalternes dignes d'être honorés.

<sup>676</sup> Médecin et botaniste. Sa riche carrière scientifique ne l'empêcha nullement d'être un homme politique influent. Les pathologies observées avaient pour cadre son île natale, que ce soit dans le domaine de la mortalité infantile ou certaines fièvres comme le paludisme.

dans le temps. Les botanistes et les médecins sont cependant dominants. Ils incarnent certainement les priorités de la mise en valeur coloniale. Pour les représentants des arts, les noms d'Arthur Grimaud<sup>677</sup>, d'Adolphe Leroy<sup>678</sup>, de François Cudenet<sup>679</sup> et d'Antoine Roussin reviennent le plus souvent. Leurs sujets de prédilection ont de quoi fasciner. Ils mettent en évidence une vision paradisiaque de leur île. Un monde à part. Un microcosme qui tire son énergie de son caractère endogène. D'autres noms apparaissent au gré de considérations plus contextualisées, mais la teneur des discours reste quasiment identique tout au long de la période étudiée.

Dans le domaine militaire, le général Bailly de Monthyon, l'amiral Bouvet, le général Roland, le général Lambert, le général Bonnier, Juliette Dodu, Roland Garros et l'amiral Lacaze sont les principales figures héroïques du panthéon réunionnais. Ils sont connus pour leurs exploits dans les guerres napoléoniennes, dans les expéditions indiaocéaniques, les expéditions coloniales, leurs actions durant les guerres franco-allemandes. Le cas de Juliette Dodu se démarque quelque peu, car la fonction militaire ne fait pas uniquement le héros. Juliette Dodu, dont les actes sont relatés avec effusion, est ainsi comparée à une Jeanne d'ARC réunionnaise : de même « que la vierge de Domrémy assise à l'ombre de l'arbre des fées, sur la côte du Bois-Chenu, solitaire et rêveuse au récit des malheurs de la France, songe à voler au secours du roy, son gentil Dauphin, la vierge créole, anxieuse et malheureuse des désastres de la Patrie, bondit à la vue d'une dépêche. C'était l'avis transmis par l'État-major prussien, établi à Orléans, au prince Frédéric-Charles à Pithiviers, lui indiquant la position d'un corps français en marche sur Gien. Les manœuvres des Prussiens tendaient à envelopper le corps d'armée compromis, et à le rejeter sur Orléans, occupé par eux »<sup>680</sup>.

D'Orléans à Pithiviers, de Jeanne d'Arc à Juliette Dodu, de la « vierge de Domrémy » à la « vierge créole », les malheurs de la France permettent la geste guerrière d'héroïnes ayant une forte symbolique patriotique. Ce don de soi pour la patrie est une constante, comme l'illustre également cet extrait de l'ouvrage de Paul Hermann : « La Réunion souffrit des malheurs de la France en 1870 et 1871. Ceux de ses enfants qui en eurent les moyens volèrent comme dans toutes les guerres à son secours. (...) Juliette Dodu était née à Saint-Denis. Employée des télégraphes à Pithiviers, elle fut, [illisible]... En 1871, chassée de son bureau par les Allemands ; mais, la nuit, elle interceptait les dépêches ennemies et avisait le général français. Elle fut surprise et condamnée à être fusillée. L'armistice la délivra. "Si tous les

<sup>677</sup> Peintre connu pour ses portraits de notables réunionnais et ses natures mortes. Sa renommée dépasse le cadre de l'île, puisqu'il a participé à de nombreuses expositions en Europe. Notamment l'exposition coloniale de 1931.

<sup>678</sup> Peintre romantique. Il privilégie les montagnes de l'intérieur de l'île, dont le relief tourmenté et l'exubérante végétation le fascinent. L'image de l'île présentée dans ses œuvres est celle d'un Eden perdu où l'homme est exclu ou peu présent.

<sup>679</sup> Photographe et peintre. Il est surtout connu pour être à l'origine de la première projection cinématographique sur l'île.

<sup>680</sup> Gilles-François Chrestien, *Causeries historiques sur l'île de La Réunion*. Paris : Challamel, 1881, p. 307.

Français avaient votre cœur, lui dit le général prussien, les Allemands ne seraient pas en France !" »<sup>681</sup>.

La place prise par cette héroïne est d'autant plus importante que les subalternes sont relativement peu présents dans le corpus étudié. La « panthéonisation » au niveau local de personnalités dites « réunionnaises » permet de définir certaines valeurs spécifiques et donc un substrat identitaire dans lequel doivent s'inscrire les élèves. L'éloge de la vertu des grands hommes sert donc de moteur à une pédagogie édifiante.

## 2. Vertus des grands hommes

Les vertus s'inscrivent dans des schémas classiques et définissent une manière d'être ayant valeur de modèle. Elles renvoient rarement à plusieurs domaines. Certes, Roland Garros est à la fois considéré comme un aventurier de l'aéronautique et un héros de la guerre. Cependant, il s'agit de l'une des rares figures de proue pouvant s'inscrire sur une double échelle de vertu. Pour définir la vertu des grands hommes, il convient d'imaginer leur force communicative. Il ne s'agit donc pas de préciser leurs actions, mais de concevoir les interprétations en termes de vertu que suppose leur réception.

Plusieurs attributs se conjuguent. D'abord des vertus que l'on pourrait qualifier de nationales. Les grands hommes concernés ne sont alors que le reflet d'un sentiment d'appartenance nationale qui peut prendre la forme d'une revendication (les Réunionnais ne méritent pas et sont donc en droit de réclamer une intégration plus poussée au giron national), ou celle d'une mystique nationale (les Réunionnais participent au génie national, entérinant l'idée qu'ils ont conservé les vertus initiales de la Nation) : « Ce sont là des vertus bien françaises, issues de la tradition des aïeux. Elles font que le Français arrivant ici d'Europe ne se trouve pas dépaysé ; qu'il y trouve le meilleur de sa province natale. C'est que Bourbon, géographiquement et administrativement colonie, est par le mode, la nature, les vicissitudes de son peuplement, moralement, une vieille province de France, traditionnaliste parce que vraiment française. Les valeurs morales qui ont fait la grandeur de la Mère-Patrie, qui sont, pour tous les peuples, la condition nécessaire de la Paix sociale et du bonheur, sont ici avec l'amour de cette mère-patrie pour qui tant de Réunionnais sont morts héroïquement, vénérées et fièrement cultivées. (...) Les nobles vertus de l'âme créole, vertus traditionnelles de l'âme française, font partie, jeunes gens, non seulement de votre patrimoine familial, mais encore du patrimoine commun aux enfants de la Réunion »<sup>682</sup>.

Viennent également se conjuguer des vertus que l'on pourrait qualifier de réunionnaises. Les grands hommes sont alors considérés comme les enfants de vertus endogènes. La « réunionnité » est ainsi un gage de vertu. L'élan identitaire se nourrit des richesses de l'île tant il est vrai que « tout concourt à cette empreinte du pays natal sur le sentiment » explique le gouverneur

<sup>681</sup> Paul Hermann, *La Réunion au Cours élémentaire*. La Chapelle-Montligeon : 1924, p. 53-58.

<sup>682</sup> Distribution solennelle des prix faite aux élèves du Lycée le 30 juillet 1938.

Repiquet aux élèves du lycée Leconte de Lisle en 1927. Il ajoute que « plus que partout ailleurs peut-être, la théorie de l'influence du milieu sur l'esprit trouve ici sa justification »<sup>683</sup>. Comme le soulignent également Marius et Ary Leblond : « Comme certains d'entre les hommes, il est des pays qui ont du génie. Au cœur de l'océan Indien, l'île des Poètes apparaît prédestinée. Que l'on appelle génie, selon la formule de Buffon, la synthèse la plus harmonieuse accomplie avec amour des éléments les plus opposés, ou, au contraire, selon l'hallucination nordique du Romantisme, un fulgurant accord de contrastes pathétiques, il apparaît à qui visite La Réunion qu'elle en porte la marque dans ses monts d'une volcanique sublimité, dans ses raz-de-marée barbares assaillant ses promontoires antiques, dans ses cieux de cyclone et d'extase, dans ses paysages grandioses et langoureux, dans ses dix races ardentes et tendres, dans ses poètes caressants et farouches, dans ses jeunes filles passionnées et fidèles, dans le visage altier de sa personnalité expansive. Les navigateurs du XVII<sup>e</sup> l'appelaient Éden. Sa splendeur n'est point écrasante mais auguste, doucement éblouissante : paradisiaque. L'île est ensemble petite et grandiose »<sup>684</sup>.

À ce substrat naturel, s'ajoute un caractère humain spécifique. En effet et comme le souligne Paul Hermann en 1924 : « *Quel est votre pays ?* Mon pays est La Réunion, l'ancienne île Bourbon.

*Qu'est-ce que La Réunion ?* La Réunion est une petite île que ses enfants ont faite illustre »<sup>685</sup>.

Les qualités spécifiquement françaises expliquent pour une part cette capacité à s'illustrer. H. Sicre de Fontbrune insiste par exemple sur le fait que l'île était inhabitée au moment de sa prise de possession par la France. Les colons sont venus de « toutes les provinces de la vieille France. (...) C'est donc une race vraiment française qui prit naissance dans cette île fortunée et dont les rameaux s'étendirent, par la suite, dans tout l'océan Indien et jusque dans le Pacifique »<sup>686</sup>.

Enfin, les vertus des grands hommes se déclinent pour une partie d'entre eux autour des valeurs défendues par le colonialisme. Le parangon n'est autre que Raphaël Barquissau. Tardivement cité dans le panthéon des hommes de lettres, il incarne à lui seul l'idée d'une colonie colonisatrice. Sa formation intellectuelle, sa carrière littéraire et son parcours professionnel éclairent sa pensée. Né à Saint-Pierre le 4 juin 1888, Raphaël Barquissau suit dans un premier temps ses études au collège privé « Barquissau » créé par son grand-père, avant de poursuivre sa formation au lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis. Ses qualités littéraires sont remarquées et lui permettent de partir en métropole où il obtient l'agrégation, avant de soutenir une thèse sur les poètes créoles De Parny et Bertin. Fort de ce succès, il décide d'exercer la profession d'enseignant dans un premier temps en Égypte, puis en métropole,

<sup>683</sup> Discours du gouverneur Repiquet aux élèves du lycée Leconte de Lisle en 1927.

<sup>684</sup> *L'île de La Réunion (Ancienne Ile Bourbon)*. Paris : Librairie Emile Larose, 1925 (2<sup>e</sup> ed.), p. 82-83.

<sup>685</sup> Paul Hermann, *La Réunion au Cours élémentaire*, op. cit., p. 3.

<sup>686</sup> *L'île de La Réunion (Ancienne Ile Bourbon)*, op. cit., p. 72.



et enfin dans son île natale entre 1920 et 1926. Il publie alors des essais vantant les mérites de la petite patrie réunionnaise dont le devoir est d'accomplir le destin colonialiste de la métropole. « Témoin les colons qui par vagues successives sont allés à l'assaut de Madagascar, avec Bertho, avec Auguste Babet, et tant d'autres, si bien que la population française de Madagascar, même aujourd'hui, est en majorité réunionnaise. Témoin nos médecins créoles de colonisation, remarquables éléments de pénétration pacifique. Témoin nos administrateurs créoles et nos commis des services civils et indigènes disséminés à Madagascar, en Indochine et dans toute l'Afrique française jusqu'au lointain Oubangui. Témoin nos gouverneurs créoles, Hubert Delisle, Edouard Manès, Auguste Brunet. Témoin l'inspecteur général des colonies Charles Hoareau Desruisseaux, seul choisi par la France pour aider Savorgnan de Brazza à une œuvre célèbre d'épuration. Témoin nos missionnaires, dont l'un, le père Le Vavasseur, a fondé avec son ami le père Libermann la congrégation des pères du Saint-Esprit »<sup>687</sup>.

D'autres membres du panthéon s'inscrivent dans cette veine, tels que les théoriciens du roman colonial : Marius et Ary Leblond<sup>688</sup>. Dans le *Miracle de la race* et *Ulysse cafre*, ils participent à une propagande coloniale ou la mission civilisatrice est mise en évidence par le biais des devoirs des colons en la matière, l'immutabilité des classes sociales, la défense de la pureté raciale, l'éducation française, la grandeur de la France et la défense des valeurs chrétiennes. Dans le même temps, Marius et Ary Leblond interfèrent dans la sphère publique par le biais des médias ou celui de leurs actions au sein de certaines institutions, comme celle du comité d'organisation de l'exposition coloniale de Paris en 1931.

### 3. Mémoire des grands hommes.

Cette mise en perspective de certaines personnalités d'origine réunionnaise n'est pas isolée et transcende l'ensemble des vecteurs de l'acculturation nationale. Même si les personnalités concernées n'ont guère vécu que leur prime enfance sur l'île, elles conservent intact l'amour pour leur île, même si « partagées entre la grande et la petite patrie, (...) leur vie tient toujours de l'exil »<sup>689</sup>. Pour certains, la « réunionnité » ne tient qu'à un passage à La Réunion comme en témoigne Joseph Bédier. Il est certes d'origine réunionnaise par ses parents, mais sa naissance est attestée à Paris

<sup>687</sup> Raphaël Barquissau, *Une Colonie colonisatrice*, op. cit., p. 32-33.

<sup>688</sup> École ou mouvement littéraire fondé par Marius et Ary Leblond selon le manifeste, *Après l'exotisme de Loti, le roman colonial*. Paris : V, Rasmussen, 1926. Selon une commune acception, « les romans coloniaux se donnent pour tâche de rendre compte des pratiques culturelles des différents peuples de manière à témoigner de l'utilité de la mission civilisatrice des empires et de leur universalisme », in Magdelaine-Andrianjafitrimo Valérie, « Ethnotexte et intertextualité : la mise en scène des représentations culturelles dans les romans ethnographiques ». *Univers créoles* n° 4, Paris : Éd. Économica, « Anthropos », 2004, p. 115.

<sup>689</sup> *Idem*, p. 75.

en 1862. Certes, il vécut une partie de son enfance dans le sud de l'île où il fut influencé par Mézière-Guichard lorsqu'il était notamment au collège de Saint-Pierre. Cependant, le reste de sa carrière et la nature de ses travaux le déliaient de toute préoccupation réunionnaise.

Nous retrouvons ce même profil avec Félix Guyon, qui a quitté son île natale à quatre ans, et ne laissa guère de trace quant à un quelconque intérêt pour ses origines. Il en est de même d'autres personnalités que leurs ambitions ont coupées de leur île natale même si, pour les plus connues, des subventions étaient toujours engagées par les instances représentatives de l'île pour les aider à mener à bien leurs projets. Le conseil général de La Réunion a ainsi régulièrement voté des crédits spécifiques pour les exilés méritants. Ce sentiment d'appartenance réunionnais transcende parfois la naissance. Tel est le cas d'Antoine Roussin, né à Avignon en 1819, et qui ne débarque sur l'île qu'en 1842. Son mariage avec une créole et son amour pour les paysages de l'île en font un Réunionnais d'adoption. Tel est le cas également du général Lambert, né en Bretagne, mais qui accomplit une partie de sa carrière militaire sur l'île avant de s'illustrer à Bazeilles lors de la guerre franco-prussienne.

En nous appuyant sur le cas de Roland Garros, nous pouvons illustrer le déterminisme de la naissance. La bravoure, la vaillance et l'audace en font le meilleur de sa lignée, et ses origines bourbonnaises sont vantées. Ses qualités héroïques sont mises à l'honneur et doivent servir d'exemple aux jeunes générations présentes et futures. Ces qualités acquises par ses origines créoles sont rappelées dans un discours de Garsault, qui intervient en qualité de doyen de la presse réunionnaise, lors de la cérémonie pour l'élévation d'un monument à la mémoire de Garros. Notons que lors de la cérémonie, de nombreux élèves de la commune de Saint-Denis ont été conviés. Le panthéon des grands hommes s'apprend donc également en dehors des seuls supports d'enseignement. Garsault précise ainsi lors de l'événement : « Mais, de même qu'on a pu dire : "Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France". Tout grand génie, peut-on proclamer, a deux mères. D'abord, la sienne propre, qui lui donne son sang (...) puis une seconde mère, sa terre natale, qui lui donne un caractère particulier, le marque d'une empreinte indélébile et forme son âme des plus subtiles essences du pays qui l'a vu naître »<sup>690</sup>.

Reprenant l'argumentation juridique classique de la double appartenance et d'un héritage lié à la filiation ou au lieu de naissance, ce journaliste définit des principes identitaires immuables comme une empreinte indélébile. Ce déterminisme géographique définit des qualités spécifiques mises à profit par Roland Garros au service de la grande patrie. Qu'importe que le jeune Garros ait quitté l'île de La Réunion pour s'installer en Cochinchine dès l'âge de quatre ans, il doit son vaillant caractère à ses origines bourbonnaises. La fierté créole est donc à l'honneur dans chaque discours : « Aucune autre

---

<sup>690</sup> Discours d'A. G. Garsault, *La Paix*, 25 avril 1926, A.D.R. 1J75/6.

colonie ne peut présenter autant de titres de gloire »<sup>691</sup>. Roland Garros constitue l'une des rares figures héroïques réunionnaises de la Grande Guerre. La puissance du personnage réside à la fois dans sa renommée aéronautique et dans « l'apothéose de sa mort »<sup>692</sup>. Ce héros à la destinée tragique est érigé en modèle pour des générations de Réunionnais en mal d'aventure qui s'inscrivent dans une culture chevaleresque fortement ancrée dans les esprits<sup>693</sup>.

La Réunion étant dépourvue de toute population autochtone au moment de sa prise de possession, la seule souche reconnue est pour le peuplement de l'île celle des vingt premiers Français qui ont su par la suite perpétuer leurs qualités originelles à travers un panthéon réunionnais riche en personnalités diverses. Citant Évariste de Parny, Auguste Lacaussade, Charles Leconte de Lisle, Eugène Dayot, Joseph Bédier ou encore Marius et Ary Leblond, ce discours met à l'honneur les plus dignes représentants du monde des lettres. Les administrateurs coloniaux, les militaires et les défenseurs de la patrie ne sont pas oubliés avec le gouverneur Mahé de Labourdonnais, le lieutenant Bailly de Montyon, le commandant Lambert, Juliette Dodu, le général Bonnet, le capitaine de vaisseau Charles Olivier, le vice-amiral Vincent Bosse et l'amiral Lucien Lacaze. Le discours prend finalement une consonance pédagogique pour les jeunes générations présentes : « Enfants, qui assistez aujourd'hui à cette patriotique cérémonie, vous qui entrez dans la vie, que ce souvenir vous hante et que l'image du héros vous visite souvent parlant tout haut dans vos âmes »<sup>694</sup>.

Il est délicat de mesurer l'impact d'un tel discours sur les élèves. Le principe du modèle - d'une éducation par imitation - semble pourtant au cœur des motivations. Quelle valeur peut-on donc accorder à ces récits édifiants ? Les sources liées à la réception font défaut. Nous ne disposons que des logiques curriculaires qui insistent par exemple en 1913 pour l'enseignement primaire sur « [l'] importance relative de La Réunion, [la] supériorité de sa civilisation, [le] progrès et [la] fusion des races sous l'égalité républicaine, le suffrage universel, l'œuvre scolaire, les grands hommes donnés par La Réunion à la France »<sup>695</sup>. Les inspections menées sur le terrain montrent une réalité radicalement différente des objectifs énoncés précédemment. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le rapport écrit par Jacob de Cordemoy sur l'enseignement primaire en 1884 indique ainsi que : « Beaucoup de nos enfants savent à peine qu'ils sont français. Ils ignorent totalement ce que ce noble titre renferme. Ils ne savent pas un mot des

<sup>691</sup> Discours de Jean Chatel, *La Paix* du 28 avril 1926, A.D.R., 1J75/6.

<sup>692</sup> Discours de Ruben de Couderc (Président du comité Garros) lors de l'inauguration de son monument, *La Paix* du 27 avril 1926, A.D.R., 1J75/6.

<sup>693</sup> Michèle Warren, « La Troisième République entre Moyen Age et colonie », in Prosper Ève (ss-dir.), *Un transfert culturel à La Réunion : l'idéal républicain*. Saint André : Océan Éditions, 2009, p.196-210.

<sup>694</sup> Discours de Jean Chatel, *op. cit.*

<sup>695</sup> Pierre Portet, « Notes sur l'enseignement de l'histoire à La Réunion ; programmes et manuels scolaires de 1844 à 1995 ». *Revue historique des Mascareignes*, AHIOI, 1998, n° 1, p. 253.

obligations qu'ils ont envers la patrie, dont le nom même leur est inconnu, des devoirs qu'est en droit d'exiger la terre sainte qui les nourrit. N'est-il pas nécessaire cependant de leur enseigner que la vie n'est rien, quand il faut la donner pour la patrie, cette bien aimée ? (...) Nous avons visité bien des écoles dans notre existence. Presque nulle part, nous n'avons trouvé la moindre idée du patriotisme, la moindre vibration d'esprit au nom du sacré de la patrie. Tous nos enfants savent imperturbablement que Josué a arrêté le soleil ; aucun ne sait comment on arrêtera le torrent tudesque ».

Les décalages sont donc importants entre les discours des élites et la réalité d'un enseignement à consonance patriotique. D'autres vecteurs ont néanmoins pu jouer ce rôle. La confrontation quotidienne des élèves à des marqueurs mémoriels au sein de l'espace public mériterait une certaine attention. C'est d'autant plus nécessaire que les élèves étaient régulièrement convoqués à des cérémonies officielles qu'il s'agisse de l'érection de statues d'hommes célèbres ou de la commémoration d'événements à valeur patrimoniale. Cette présence des grands hommes pouvait également être plus implicite avec la confrontation aux noms de rue. C'est pourquoi la statuaire et l'odonymie ont pu compléter les dispositifs pédagogiques imaginés pour l'école.

La statufication des grands hommes est de fait un moyen privilégié d'honorer leur mémoire. Le mouvement a été initié dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à La Réunion grâce à la dynamique enclenchée par des gouverneurs comme Hubert Delisle. Pour reprendre certains discours, les statues sont des « tonificateurs de l'âme »<sup>696</sup>. Il convient donc, dans cet esprit, de dynamiser la statuaire en procédant à un choix de personnalités qui mettent en valeur les vertus civiques et patriotiques de la petite Patrie. La fièvre mémorielle atteint son apogée en 1937 lorsque le gouverneur de l'île demande aux maires des communes de faire parvenir la liste complète des « monuments élevés à la mémoire d'un personnage français en reconnaissance de son rôle ». Le recensement montre que les Réunionnais sont à l'honneur, mais aussi que seule la commune de Saint-Denis présente un nombre conséquent de monuments. Pêle-mêle, nous retrouvons Mahé de La Bourdonnais, Leconte de Lisle, Roland Garros, Léon Dierx, Joseph Hubert, Jocelyn Mainard (fondateur du lycée), Montyon, Pierre Poivre, Victor Mac Auliffe, Julien Gauthier de Rontaunay, Alexandre Robinet de La Serve, Julien Théodore Drouhet, Juliette Dodu et Gallieni.

Enfin, une analyse rapide des odonymes de l'île nous permet également d'intégrer les priorités mémorielles établies par les autorités. Chaque

---

<sup>696</sup> « Nous ne sommes pas si riches à La Réunion en statues et pourtant, avouons-le, pour combien de nos concitoyens, le lettré colonel Maingard et l'intendant Poivre et le savant Hubert Delisle et le grand Labourdonnais et le bon poète Léon Dierx et le prestigieux Leconte de Lisle lui-même – nous ne parlons pas de Drouhet – sont inconnus ! Bientôt l'aviateur Garros aura sa statue à son tour. Il est célèbre. Et puis on l'oubliera peut-être. On devrait entretenir le culte des grands hommes. Ils sont des exemples, des modèles ; ils nous font tourner les yeux en haut ; ils peuvent, de loin en loin, susciter un émule. Ce sont des tonificateurs de l'âme, si nous osons nous exprimer ainsi », *Le Peuple*, 19 juillet 1923, A.D.R. 1PER81/25.

changement de nom de rue est un choix discuté et négocié. Chaque inauguration d'une nouvelle plaque fait l'objet de discours qui, pour les personnalités concernées, se transforment le plus souvent en panégyriques. Les changements d'odonymes ont ainsi été nombreux dans le chef-lieu dionysien durant l'entre-deux-guerres. À une typologie classique mettant en évidence les noms de certains commerces ou institutions de l'île (rue de l'Arsenal, rue de la Compagnie, rue du Conseil) ou les toponymes liées au site (rue de la Fontaine, rue du Rempart), se substituent progressivement des anthroponymes vantant les mérites de certaines personnalités. La rue de l'arsenal devient ainsi la rue Roland Garros. La rue de la compagnie est bientôt dédiée à Mac Auliffe, celle du Conseil à Juliette Dodu. La rue de la Fontaine prend le nom de M<sup>gr</sup> de Beaumont, celle du Rempart celui de Lacaussade. Enfin la rue Saint-Joseph est transformée en rue Jules Auber pour célébrer la mémoire de l'ancien député et sénateur de l'île. Les changements d'anthroponymes sont peu nombreux toutefois, même s'ils permettent de réactualiser le panthéon des grands hommes. La place Candide Azéma, ancien maire de Saint-Denis, est à partir de 1931 dédiée à la mémoire du maréchal Joffre. Il s'agit d'un des rares exemples au cours de cette période où la personnalité retenue n'est pas liée au contexte réunionnais.

Pour conclure, nous pouvons nous interroger sur les logiques ayant présidé à l'élaboration d'un panthéon local, d'un panthéon des grands hommes réunionnais. À de rares exceptions près, la logique qui prévaut est celle du transfert d'un sentiment d'appartenance nationale sur une réalité territoriale plus tangible, celle de la petite patrie. Grâce à un subtil emboîtement d'échelle, l'amour éprouvé pour la petite patrie avait pour seul but d'honorer la Grande. Comme le souligne Anne-Marie Thiesse : « On pourrait s'interroger sur l'intérêt de présenter une histoire locale à laquelle est déniée toute autonomie. Mais, et c'est le corollaire constant de cette présentation de l'histoire locale qui l'ampute de tout ce qui ne relève pas du national, l'histoire de la petite patrie est donnée comme quintessence de l'histoire de France. Le principe de construction de la nation en poupées gigognes fait de chaque petite patrie l'idéale miniature de la France »<sup>697</sup>. À quelques nuances près, La Réunion n'a pas échappé à cette dynamique.

Enfin, pour revenir sur des enjeux plus contemporains, peut-on parler aujourd'hui d'une volonté de retour à un panthéon des grands hommes dans les contenus d'enseignement ? Pour ne prendre que l'exemple de l'école primaire, le préambule des programmes du cycle 3 stipule que les repères à faire acquérir aux élèves sont des « jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune »<sup>698</sup>. Cette culture commune se décline autour de faits et d'événements centrés sur la France métropolitaine, de l'homme de Tautavel à de Gaulle en passant par Vercingétorix, Clovis, Charlemagne,

<sup>697</sup> Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 130 p., p. 60.

<sup>698</sup> B.O., Hors-Série n° 3 du 19 juin 2008.

Hugues Capet, Jeanne d'Arc, François 1<sup>er</sup>, Henri IV, Louis XIV, Voltaire, Rousseau, Ferry, Curie et autres Napoléon ou Clemenceau. Cette liste n'est pas exhaustive mais permet déjà de comprendre que l'édification de ce récit en forme de mosaïque, décrivant la poursuite d'un destin commun, conduit à rebâtir le passé en omettant certains aspects et en personnifiant l'identité nationale autour de quelques figures de proue métropolitaines.

Si les programmes nous autorisent à encapsuler une certaine réalité historique autour de l'itinéraire de quelques personnalités, nous pourrions imaginer transposer ce paradigme pour l'histoire locale. Cependant, ceci ne ferait que substituer à un ancien roman national un nouveau roman indiaocéanique susceptible de se perdre autant que le premier dans les méandres d'une mystique peu en phase avec les réalités de l'enseignement de l'histoire aujourd'hui. Ce rôle est d'ailleurs endossé par d'autres vecteurs d'acculturation territoriale comme le suggèrent les tentatives récentes d'inscrire Roland Garros au panthéon national. Pour l'Association-réunionnaise-sud-terres-créoles, « l'aviateur Roland Garros, icône de la Grande Guerre, fierté créole et héros national, vaut bien une place en ce temple laïc et républicain. Ce serait combler une lacune mémorielle et rendre hommage à l'Outre-mer en général et à La Réunion en particulier, pour le lourd tribut payé à ce temps de triste mémoire »<sup>699</sup>.

À défaut de pouvoir prédire l'avenir, nous pouvons nous contenter de l'interroger. Si, selon Dominique Borne, « nous vivons dans un temps qui a désenchanté tous les récits »<sup>700</sup>, sommes-nous contraint de ré-enchanter le monde des élèves, quitte à promouvoir un imaginaire identitaire peu en phase avec la réalité sociale ? Certes, cet imaginaire permet de faire émerger des aspirations – voire peut-être des tensions – mais, par définition, il ne reflète aucunement la réalité, ce qui nous interroge sur la pertinence de certains contenus dans les manuels scolaires. À l'aune de notre analyse, nous pouvons ainsi constater que la remise en cause du roman national s'est adossée en partie à la construction d'un roman indiaocéanique dont la pertinence épistémologique reste elle aussi discutable. Ces deux formes de roman ont finalement défendu une même ambition, celle de créer une mytho-histoire dont les perspectives téléologiques tentent elles-mêmes de créer les conditions d'identification à un groupe de référence<sup>701</sup>. Que ce soit la francité ou l'indiaocéanité, il s'agit bien de romans qui s'entrecroisent et dont les reflets témoignent plus d'un imaginaire que d'une réalité.

<sup>699</sup> *Journal de l'île de La Réunion*, 25 octobre 2015.

<sup>700</sup> Dominique Borne, *Quelle histoire pour la France ?* Paris : Gallimard, 2014, p. 13.

<sup>701</sup> Suzanne Citron, « Le "roman national" peut-il être remis en question ? ». *Diasporiques* n° 8, 2009, p. 20-28.